

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008
Publication : 07/05/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Communication
à la Commission Permanente

N° 2008-4-3-6
Séance du vendredi 25 avril 2008

COMMUNICATION

RELATIVE A LA REALISATION D'UNE PLANCHE EXPERIMENTALE D'ENROBES ANTIBRUIT DITS "NANOSOFT"

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

➤ donne acte au Président de la communication relative à la réalisation d'une planche
expérimentale d'enrobés antibruit.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH